



## COMMISSION SCOLAIRE DES SAMARES

### PROVINCE DE QUÉBEC

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Samares tenue le 16 octobre 2017, à 18 h 30, au 4671, rue Principale à Saint-Félix-de-Valois, à laquelle séance sont présentes et présents et forment quorum :

Le président : Monsieur Michel Forget

Les commissaires : Madame Louise Bélanger  
Madame Diane Dubeau Bélanger  
Monsieur Maurice Valiquette  
Madame Lorraine Wolfe

Le commissaire-parent : Monsieur Patrick Brûlé

### **PARTICIPAIENT AUSSI À L'ASSEMBLÉE**

La directrice générale : Madame Nancy Lapointe

La directrice générale adjointe : Madame Pascale Damato

Le directeur général adjoint : Monsieur François Morin

La secrétaire générale : Madame Marie-Élène Laperrière

Était absente : Madame France Trudel Lanoue

### ▪ **MOMENT DE RÉFLEXION**

Monsieur Michel Forget, président, s'adresse à l'assemblée : « Ce soir, j'aimerais que nous accordions une minute de silence à la mémoire des victimes de l'accident survenu à Joliette le 9 octobre dernier impliquant cinq élèves de notre commission scolaire. Bonne séance à tous! »

### 1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 2017**

C.E.-029-171016 IL EST PROPOSÉ par monsieur Maurice Valiquette et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 octobre 2017.

### 2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2017**

C.E.-030-171016 IL EST PROPOSÉ par madame Louise Bélanger et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2017.

### 3. **DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE POUVOIRS À LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR LA NOMINATION D'UNE ADMINISTRATRICE OU D'UN ADMINISTRATEUR**

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a adopté par voie de résolution la procédure d'affectations et/ou mutations des administratrices et des administrateurs – Année 2017-2018 (C.E.-076-170116);

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a adopté par voie de résolution le plan d'effectifs des administratrices et des administrateurs – Année 2017-2018 (C.C.-091-170130);

CONSIDÉRANT l'importance de combler dans un délai raisonnable le poste laissé vacant de direction adjointe au Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT que les membres du comité de sélection pour les administratrices et les administrateurs sont nommés;

C.E.-031-171016 IL EST PROPOSÉ par madame Diane Dubeau Bélanger et résolu unanimement :

D'AUTORISER la Direction générale à donner suite à la recommandation du comité de sélection et ainsi à procéder à la nomination d'une administratrice ou d'un administrateur, et ce, pour la période du 17 octobre au 10 novembre 2017 et d'en faire rapport au comité exécutif du 13 novembre 2017.

#### 4. CHOIX DES FOURNISSEURS POUR LE DÉNEIGEMENT AU SOL ET L'ÉPANDAGE D'ABRASIF (ANNEXE 4)

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public a été lancé par la Commission scolaire des Samares pour le déneigement au sol et l'épandage d'abrasif de la cour et du stationnement du pavillon des Virevents à Sainte-Julienne pour le bloc 038 et du pavillon Saint-Émile à Entrelacs pour le bloc 003;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions effectuée par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que la soumission retenue pour le pavillon des Virevents à Sainte-Julienne, bloc 038 est conforme;

CONSIDÉRANT qu'aucune soumission n'a été déposée pour le pavillon Saint-Émile à Entrelacs, bloc 003;

C.E.-032-171016 IL EST PROPOSÉ par madame Lorraine Wolfe et résolu unanimement :

QUE le contrat de déneigement au sol et l'épandage d'abrasif de la cour et du stationnement du pavillon des Virevents, pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 15 mai 2019, pour une période de deux (2) ans, soit octroyé à la firme suivante :

BLOC N°	VILLE	MONTANT (TAXES COMPRISES)	FOURNISSEUR
038	Sainte-Julienne Pavillon des Virevents (080)	21 327,86 \$	Entreprise Malisson inc.

QUE le contrat de déneigement au sol et l'épandage d'abrasif de la cour et du stationnement du pavillon Saint-Émile, pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 15 mai 2018, pour une période d'un (1) an, soit octroyé à la firme suivante :

DE GRÉ À GRÉ			
BLOC N°	VILLE	MONTANT (TAXES COMPRISES)	FOURNISSEUR
003	Entrelacs Pavillon Saint-Émile (051)	4 024,13 \$	Donatien Perreault inc.

QUE la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer tous les documents pertinents quant au choix des fournisseurs retenus pour les deux (2) pavillons.

#### 5. RECOMMANDATIONS DES BALISES DE SÉLECTION ET DE GESTION DES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF

CONSIDÉRANT la mise sur pied d'un comité de valorisation et de promotion des commissaires (C.C.-062-141124);

CONSIDÉRANT que l'un des mandats confié à ce comité est de veiller à l'application et aux principes qui régissent les balises de sélection et de gestion des activités de représentation;

CONSIDÉRANT la rencontre tenue le 16 octobre 2017;

CONSIDÉRANT les discussions et les échanges et après mûre réflexion par les membres du comité exécutif;

C.E.-033-171016 IL EST PROPOSÉ par monsieur Maurice Valiquette et résolu unanimement :

D'ENTÉRINER les recommandations retenues des membres du comité de valorisation et de promotion des commissaires et de les déposer pour adoption au conseil des commissaires du 30 octobre 2017.

## **6. DEMANDES DE REPRÉSENTATION (ANNEXE 6)**

CONSIDÉRANT la résolution numéro C.C.-128-150427 du conseil des commissaires adoptant les balises de sélection et de gestion des activités de représentation de la Commission scolaire des Samares;

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-034-171016 IL EST PROPOSÉ par madame Diane Dubeau Bélanger et résolu unanimement :

D'ACCEPTER l'offre de représentation :

No 12 : Vins et fromages de la Fondation des Samares

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-035-171016 IL EST PROPOSÉ par madame Louise Bélanger et résolu unanimement :

DE REFUSER l'offre de représentation :

No 13 : Soirée-bénéfice de l'Institut des troubles d'apprentissage

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-036-171016 IL EST PROPOSÉ par madame Diane Dubeau Bélanger et résolu unanimement :

DE REFUSER l'offre de représentation :

No 14 : Souper tournant de la Chambre de commerce du Grand Joliette

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-037-171016 IL EST PROPOSÉ par monsieur Maurice Valiquette et résolu unanimement :

DE REFUSER l'offre de représentation :

No 15 : Assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce de Saint-Côme

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-038-171016 IL EST PROPOSÉ par monsieur Maurice Valiquette et résolu unanimement :

DE REFUSER l'offre de représentation :

No 16 : Dîner conférence de la Chambre de commerce du Grand Joliette

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-039-171016 IL EST PROPOSÉ par madame Diane Dubeau Bélanger et résolu unanimement :

DE REFUSER l'offre de représentation :

No 17 : Souper-bénéfice de la Fondation pour l'encouragement scolaire

**7. APPROBATION DES FRAIS DE SÉJOUR ET DE DÉPLACEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

CONSIDÉRANT la vérification des frais de séjour et de déplacement faite par le comité exécutif;

CONSIDÉRANT l'article 15 du Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs;

C.E.-040-171016 IL EST PROPOSÉ par madame Lorraine Wolfe et résolu unanimement :

D'APPROUVER le remboursement des frais de séjour et de déplacement de la Direction générale pour la période réclamée.

**SUJETS POUR INFORMATION**

- Suivi budgétaire des frais de représentation
- Frais de séjour et de déplacement du Président

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

C.E.-041-171016 IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Forget et résolu unanimement de lever la séance. Il est 19 h 00.

---

Michel Forget  
Président

---

Marie-Élène Laperrière  
Secrétaire générale